

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 28 juin à 19H00, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil municipal : 22 juin 2023

### **Étaient présents :**

Gaston CHASSAIN, Laurent LAFAYE, Catherine GOUDOUD, Gilbert ROUSSEAU, Marylène VERDEME, Nicolas BALOT, Marie-Claude BODEN, Jean-Marie MIGNOT, Martine LEPETIT, Alain GERBAUD, Jean-François BATIER, Danièle BARRIERE, Pascal DUGEAY, Christian REYNAUD, Eric GOUVIER, Marie-José ROBERT, Blanche ROUX, Frédérique GRANET, Laure ROUBERTIE, Dimitri NIOSSOBANTOU, Céline DUPUY-LEGRAND, Pascal BUSSIERE, Delphine GABOUTY, Bénédicte MARCOUL-SOULIE

### **Étaient absents représentés :**

Jean-Jacques MORLAY À Gaston CHASSAIN  
Claudette COULAUD À Gilbert ROUSSEAU  
Chantal BOUTHINAUD À Delphine GABOUTY  
Julien MORIN À Pascal BUSSIERE

### **Étaient absents excusés :**

Jean-Jacques MORLAY, Claudette COULAUD, Chantal BOUTHINAUD, Julien MORIN, Magali BOISSONNEAU

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jean-Marie MIGNOT

N°2023/D/058 - **Objet :** Mise à disposition des illustrations créées pour la campagne de promotion du territoire de Limoges Métropole

Madame Marylène VERDEME informe les membres du Conseil municipal que dans le cadre de la promotion de son territoire, Limoges Métropole a réalisé différentes opérations de communication.

En septembre 2021, la communauté urbaine a réalisé une opération tournée vers l'extérieur avec pour cibles les touristes et les personnes souhaitant quitter les grandes villes comme Paris. Le Mois de Limoges Métropole à la Maison Nouvelle-Aquitaine avait en effet pour objectifs de renforcer l'attractivité et le dynamisme de notre territoire et d'attirer de nouveaux habitants.

En parallèle, Limoges Métropole a également lancé une opération de promotion de son territoire, à destination de ses habitants, à travers la création d'illustrations représentant chaque commune membre et avec pour objectif de renforcer le sentiment de fierté et d'appartenance à une communauté rassemblant 20 communes qui œuvrent pour une meilleure qualité de vie au quotidien.

Cette campagne de communication, réalisée sous la forme d'une collection de 20 illustrations, est dévoilée depuis septembre au travers du "Métropol" avec la sortie d'une illustration par mois.

La campagne de communication avec la présentation des 20 illustrations, soit l'intégralité de la collection, a été officiellement lancée en janvier 2022.

Ces illustrations étant des œuvres artistiques protégées, et l'intégralité des droits étant la propriété exclusive de Limoges Métropole, une convention de mise à disposition pour les communes, et pour toute autre personne morale autorisée par Limoges Métropole souhaitant disposer d'illustrations de la collection définit les modalités et les conditions d'utilisation des illustrations.

Aussi, la commune de Feytiat, peut solliciter Limoges Métropole afin de disposer du fichier contenant la ou les illustrations qu'elle souhaite utiliser, pour le ou les usages précisés et de l'utiliser selon les dispositions contenues dans ladite convention.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter Limoges Métropole afin de disposer des illustrations créées dans le cadre de l'opération de promotion du territoire « illustrations des communes »,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition des illustrations basée sur la convention cadre jointe en annexe, ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
En mairie le 28 juin

Le Maire,



Gaston CHASSAIN.